

## La séparation des terres rares à l'usine Solvay et les granulats marins de DTM et Sablimaris La Rochelle (17)

vendredi 6 novembre 2015

L'usine Solvay de La Rochelle est la seule usine hors Chine capable de séparer toutes les terres rares entre elles.

Elle reçoit des concentrés de terres rares provenant de différentes régions du monde et les transforme en produits utilisés dans des domaines aussi variés que la catalyse de dépollution automobile, les lampes basse consommation, les applications médicales ou le polissage des puces électroniques.

Cette transformation se fait à travers 3 grandes étapes de procédé : l'attaque chimique du concentré, la séparation des terres rares par extraction liquide-liquide et la transformation de la solution de terre rare purifiée en solide de type oxyde ou sel de terres rares.

L'une des spécificités remarquable de l'usine de La Rochelle concerne sa technologie unique de séparation des terres rares par extraction liquide-liquide à l'aide de batteries qui comportent au total plus de 1 100 mélangeurs-décanteurs.



Vue aérienne du site Solvay de La Rochelle



Vue du sablier Stellamaris

DTM, filiale de GSM et du Groupe Libaud, leader dans la production de granulats marins possède des navires sabliers de grande capacité (2 800 m<sup>3</sup> par rotation, 45 m de profondeur d'extraction) qui exploitent des gisements situés au large de Saint-Nazaire, des Sables-d'Olonne et de La Rochelle.

Au port de La Rochelle – La-Pallice, les matériaux extraits sont déchargés et traités sur la plateforme de Sablimaris, première société de traitement et de commercialisation de granulats marins en France.

### important

L'usine Solvay fournira les équipements de sécurité. Pour l'après-midi, il est souhaitable d'apporter ses équipements de sécurité personnels.

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

## programme

- 9 h 30 **Accueil à l'Usine Solvay.**  
**Présentation sur les terres rares et l'activité à La Rochelle,**  
**par Alain Rollat,** Rare Earth upstream projects Manager.  
**Visite de l'usine.**
- 12 h 30 Déjeuner.
- 14 h 00 **Accueil par Patrick Kerverdo,** directeur de DTM **et Patrick Lecomte,** directeur de Sablimaris.  
**Visite d'un bateau sablier et des installations terrestres.**
- 17 h 00 Fin de la journée.

## conditions générales

### INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale  
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

### MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

### RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :  
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71  
E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

## Bulletin d'inscription

Journée technique district Sud-Ouest

La séparation des terres rares à l'usine Solvay et les granulats marins de DTM et Sablimaris - La Rochelle (17)  
vendredi 6 novembre 2015

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Pointure de chaussure : .....

La visite du site Solvay nécessitant une autorisation individuelle pour les participants,

j'adresse une photocopie de mon passeport ou carte nationale d'identité

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association

industrie  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur  autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par Email

Frais de participation :  44 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : ..... / .....

55 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par  CB  Eurocard Mastercard  Visa  American Express

N° :     /     /     /

Date d'expiration :   /   3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire : .....

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT15-12) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

### profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

#### Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)